



GRDF
GAZ RÉSEAU
DISTRIBUTION FRANCE

**CHANGEMENT
DE GAZ**

Cher Client,

À Lille,

Dans le cadre de l'inventaire de vos appareils alimentés en gaz naturel, vous avez désigné votre installateur qui réalisera les réglages à votre domicile.

Vous trouverez ci-dessous le bon ayant valeur de chèque vous permettant de régler la prestation à l'intervenant lors de sa venue.

Concrètement...

- 1** Vous recevrez un courrier vous indiquant la date et le créneau planifié avec l'intervenant pour votre rendez-vous de réglages.
- 2** Conservez ce bon ayant valeur de chèque réglages jusqu'à la venue de votre intervenant en le positionnant sur votre appareil gaz grâce au magnét « Changement de gaz » qui accompagne ce courrier.
- 3** Remettez-lui le bon réglages à la fin du rendez-vous.

Pour toute question ou demande d'information relative au projet Changement de Gaz vous pouvez contacter le service client de GRDF au **09 69 36 35 34 du lundi au vendredi de 8h à 17h.**

Vous remerciant de votre attention,

Philippe LAHET
Directeur Clients Territoire GRDF Nord-Ouest

RCS GRDF - BOBIGNY 444 786 511
Highco Data Création & Impression 2026, RCS Aix-en-Provence 403 096 670



**BON POUR RÉALISATION
DE VOS RÉGLAGES**

GRDF
GAZ RÉSEAU
DISTRIBUTION FRANCE

**CHANGEMENT
DE GAZ**

**Ce bon a valeur de chèque réglages.
Remettez-le au prestataire ayant effectué l'intervention.**



• L'authenticité de ce bon est garantie notamment par la couleur fluo de cette pastille, le papier filigrané, le trait de micro-lettre •



À l'attention du technicien ayant procédé aux réglages.

COMMENT SUIVRE VOTRE RÈGLEMENT ?

Par internet :

- 1** Connectez-vous sur votre espace personnel sur le site cheques-cdg.fr.
- 2** Vérifiez l'exactitude des informations renseignées dans l'onglet « Mon compte ».
Si une modification doit être apportée, veuillez contacter le service client via le formulaire <https://serviceconsos.highco-data.fr/grdf>
- 3** Rendez-vous sur l'onglet « Suivre mes paiements » pour retrouver le détail des points de comptage PCE qui vous ont déjà été réglés.

Le partenaire GRDF, Highco Data, vous fera également parvenir par email le détail des PCE réglés lors de chaque émission de virement.

Vous n'avez pas d'accès à votre espace personnel ?

- 1** Vérifiez dans vos emails (spams et indésirables compris) si les éléments ne vous ont pas été envoyés en amont de la campagne.
- 2** Si vous ne retrouvez pas d'email, cliquez sur « Mot de passe oublié ? » pour récupérer un mot de passe.
- 3** Si vous n'avez ni email ni mot de passe renvoyé, veuillez contacter le service client via le formulaire <https://serviceconsos.highco-data.fr/grdf> en précisant votre raison sociale et votre SIRET ou par téléphone au 09 70 74 13 13, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Attention, pensez à conserver ce bon ayant valeur de chèque réglages sur une durée de 5 ans.

Pour toute question relative à l'utilisation du site internet, vous pouvez contacter le service client HighCo Data via le formulaire <https://serviceconsos.highco-data.fr/grdf> ou au 09 70 74 13 13.